

Acte de mariage de LEGOUIS Adrien et BELLET Marie Anne Rose  
[422] x [423].

Le lundi deuxième de mars 1778.

Après la publication des trois bans du futur mariage d'entre Adrien LEGOUIS, journalier, âgé de trente-deux ans, fils de Nicolas LEGOUIS et de feu Marie RIARD, de la paroisse de Cretot depuis quatre ans, d'une part, et Marie Anne Rose BELLET, âgée de vingt-sept ans et quelques mois, fille de Jean Baptiste BELLET et de Marie Anne DUPARC, de la paroisse de Turtot depuis cinq ans, d'autre part ; ladite publication faite des deux côtés tant en l'église de Cretot le quinze, le vingt-deux de février et le premier de mars de la présente année qu'en celle de Turtot le huit, le quinze et le vingt-deux de février dernier sans qu'il se soit déouvert aucun empêchement ni opposition, ainsi qu'il nous a paru par le certificat du sieur COUTURIER, curé de Cretot en date du deuxième de mars de la susdite année, signé COUTURIER curé de Cretot, et celui du sieur PINGUARD curé de Turtot en date du premier mars de la présente année signé PINGARD curé de Turtot.

Après les fiançailles célébrées d'hier en ladite église de Turtot suivant le certificat dudit sieur curé de Turtot en date du premier mars de la susdite année, je, prêtre vicaire de cette paroisse soussigné, ai reçu ce jourd'hui en cette église, avec la permission par écrit dudit sieur curé de Cretot en date du deuxième des présents mois et an, le mutuel consentement de mariage des

susdites parties, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte église, en présence et du consentement du père de l'époux et des père et mère de l'épouse.

Ont assisté comme témoins du côté dudit, Jacques LEGOUIS, son frère, journalier, demeurant en la paroisse de Tennemarre, et Jean LEGOUIS, aussi son frère, journalier, de cette paroisse, et du côté de ladite, Jean BELLET, toilier, et François GALLAIS, marchand, demeurant tous deux en ladite paroisse de Turtot, tous lesquels témoins nous ont attesté tout ce que dessus et après lecture à eux faite ont signé avec l'époux, le père de l'époux et le père de l'épouse, excepté Jean BELLET qui a fait sa marque avec l'épouse et le mère de l'épouse ayant déclaré ne savoir signer de ce interpellés

Nicolas LEGOUIS

A. LEGOUIS

La marque de Marie Anne Rose BELLET

JB BELLET

La marque de Marie Anne DUPARC

La marque de Jean BELLET

Jac LEGOUIS

Jean LEGOUIS

F GALLAIS